

L'Agglomération recrute, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Responsable Habitat et Logement (F/H)

(Catégorie A – Filière administrative)

Lieu d'affectation : Chaumont

Au sein de la Politique de la Ville, Habitat Logement et Budget Participatif et, sous l'autorité du Directeur, vous aurez pour missions d'assurer la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'habitat et de logement, de participer à l'élaboration des politiques locales de l'habitat et serez référent(e) RIL (répertoire d'immeubles localisés). Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

Habitat :

- mettre en œuvre et suivre les différents dispositifs opérationnels d'aide à l'amélioration de l'habitat privé conventionnés avec l'ANAH (pacte territorial, OPAH-RU,...),
- conseiller et informer sur les procédures en matière d'habitat indigne,
- avoir un rôle d'appui sur les volets opérationnels, financiers et juridiques des interventions en matière d'habitat,
- concevoir et alimenter les dispositifs d'évaluation des politiques menées,
- assurer une veille technique et réglementaire dans le domaine de l'habitat.

Logement :

- conduire et mettre en œuvre les orientations et les travaux de la Conférence Intercommunale du Logement (dont adaptation nouvelle convention intercommunale d'attribution),
- suivre les plans départementaux en matière d'aide au logement : plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) et schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV),
- suivre les commissions d'attribution de logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL).

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat (PLUI-H) :

- participer aux travaux et au suivi du volet habitat du PLUI-H en cours d'élaboration puis, à sa mise en œuvre.

Accueil des gens du voyage :

- contribuer au suivi, à la gestion et à la mise en œuvre quotidienne de la compétence « accueil des gens du voyage ».

Profil :

Diplômé(e) d'une formation supérieure de préférence avec spécialisation dans le domaine de la politique de l'habitat, l'urbanisme, l'aménagement du territoire ou le développement urbain, vous disposez idéalement d'une expérience significative en collectivité et connaissez les règles relatives au fonctionnement des collectivités et aux financements publics. Vous maîtrisez la réglementation en matière d'habitat et les problématiques liées au logement social. Vous avez des connaissances en droit de l'urbanisme, urbanisme opérationnel et en matière d'affaires foncières. Vous maîtrisez la conduite de projets transversaux et possédez des qualités affirmées d'animation, de communication, de pédagogie et d'analyse. Rigoureux(se), organisé(e), vous avez la capacité à travailler en équipe et vous saurez rigoureusement anticiper et planifier votre travail et ce, dans le respect des échéances.

Enfin, vos qualités relationnelles et rédactionnelles sont reconnues et vous avez une sensibilité aux enjeux de mixité et de cohésion sociale. Maîtrise de l'outil informatique (une pratique du SIG serait appréciée). Permis B obligatoire.

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.

Poste à horaires variables selon le règlement intérieur du temps de travail en vigueur.

Rémunération en catégorie A de la Fonction Publique Territoriale.

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, contrat collectif prévoyance (participation employeur mensuelle de 7 euros et santé 15 €/mois), etc.

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le 19 juin 2026 à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à recrutement@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Monsieur COUSIN Arnaud, Directeur de la Politique de la Ville au 06.07.68.58.49 ou par mail à acousin@agglo-chaumont.fr

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature. Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).

Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement. Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.

Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.

Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : dpo@cdg52.fr

En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.